
Enquête publique PLUi-D Niort-Agglomération



De : marc.ottavioli@laposte.net

Aujourd'hui, à 19:11

A : enquete-publique-4740@registre-dematerialise.fr

 1 pièce jointe : PLUiD_Coulon-Observations_OTTAVIOLI.pdf

Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur,

En l'absence de tout accusé de réception de nos observations relayées ci-dessous et en pièce jointe, nous réitérons notre requête dans le cadre de l'enquête publique sur le PLUi-D.

Restant à votre écoute pour tout échange,

Cordialement,

Madame & Monsieur Ottavioli
88, rue du Tapis Vert
Le Mazureau
79510 Coulon

----- mail transféré -----

Envoyé: samedi 10 Juin 2023 18:45

De : marc.ottavioli@laposte.net

A : "agglo"

Cc franck.dufau@niort-agglo.fr

Objet : Re: PLUi-D

Monsieur le Président,

Comme le site web de Niort Agglomération nous y invitait, nous vous avons fait part ci-dessous et en pièce jointe de nos observations sur le projet de PLUi-D.

En l'absence de retour, constatant que la procédure a progressé mais qu'aucun élément n'a évolué, nous réitérons notre demande de connaître les suites données à notre requête.

Vous remerciant pour votre réponse,

Cordialement,

Madame & Monsieur Ottavioli
88, rue du Tapis Vert
Le Mazureau
79510 Coulon

Envoyé: lundi 13 Février 2023 20:24

De : marc.ottavioli@laposte.net

A : agglo@agglo-niort.fr

Objet : PLUi-D

Monsieur le Président,

Comme le site web de Niort Agglomération nous y invite, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe nos observations sur le projet de PLUi-D.

Dans l'attente des suites données à notre demande, nous vous remercions pour votre réponse.

Cordialement,

Madame & Monsieur Ottavioli

88, rue du Tapis Vert
Le Mazureau
79510 Coulon

Zonage projeté : Coulon 01/2023

Coulon, le 13 Février 2023

Madame & Monsieur OTTAVIOLI
88, rue du Tapis Vert
Le Mazureau
79 510 COULON

Niort Agglo
140, rue des Equarts
C.S. 28 770
79 027 NIORT CEDEX

Objet : PLUi-D

Pièces jointes : zonage projeté et ajouts suggérés sur vue aérienne

Monsieur le Président,

Après avoir fortuitement consulté le projet de PLUi-D disponible sur le site web de Niort Agglo, nous souhaitons formuler quelques observations. Tout d'abord, il a fallu un peu de temps pour comprendre pourquoi la portion de rue du Tapis Vert où nous résidons est désormais considérée comme un hameau, alors qu'une parcelle adjacente demeure, elle, en continuité urbaine...

Passée la surprise de découvrir que notre domicile acheté il y a 3 ans en tant que primo-accédants en zones Up et 2AUh bascule en zone Ap, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de préserver certains éléments de patrimoine végétal singuliers, au regard de la possibilité laissée en zone UB de construire sans marge de retrait jusqu'en limite séparative. Ainsi, nous suggérons l'ajout de 2 E.P.P. sur Coulon au niveau des parcelles AA0017 (projetée en zone UB) et AA0063 (projetée en zone Ap) :

> concernant notre suggestion d'un E.P.P. linéaire entre les parcelles AA0063 et AA0017, l'absence d'E.P.P. sur ce segment de haie en continuité du maillage bocager E.P.P. adjacent paraît d'autant plus curieuse que cette partie comporte un érable champêtre vénérable, répertorié et immatriculé par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin comme semencier reproducteur pour remplacer les frênes du marais victimes de la chalarose, et dont le houppier se démarque bien sur la vue aérienne ci-jointe ;

> concernant notre suggestion d'un E.P.P. surfacique parcelle AA0017, l'extrémité de ce terrain accueille un verger d'une petite vingtaine de fruitiers, des pommiers pour la plupart, dont quelques jeunes arbres replantés récemment, qui pourrait être recensé en tant que tel, a fortiori situé comme espace de transition à l'interface entre zone urbaine et agricole.

Plus largement, les E.P.P. semblent, par rapport à la réalité sur le terrain, repérés de manière parfois aléatoire, notamment s'agissant de linéaires ; ainsi, au-delà des parcelles précitées, rien que sur le cadrage ci-joint, telle portion de haie en plein champs, sur talus conforté d'un muret de pierres sèches, n'apparaît pas protégée, bien qu'en continuité du maillage bocager adjacent identifié E.P.P., tandis que telle clôture grillagée du voisinage dépourvue de végétation le sera...

Dans l'attente de votre retour nous tenant informés des suites données à cette requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Madame & Monsieur Ottavioli

